



E-REPRISE ?

La crise économique, si l'on se fie à certains experts, se dirige vers un retour lent et continu à la croissance malgré quelques soubresauts. La pandémie se profile, avec son lot d'incertitudes quant à son impact sur nos activités... Cependant, ces deux événements semblent nous détourner de l'autre séisme que va provoquer le WEB !

E-commerce, services après vente fiables, démarche "zappeur" du consommateur, tous les signaux sont au vert. Les plus téméraires ne jurent que par le développement de sites marchands sur la toile. D'ailleurs, certaines banques et assurances ne séduisent-elles pas de plus en plus de clients avec des frais de dossier et des services devenus "gratuits" ? Les plus curieux s'informent, jaugent, analysent. Pour la plupart, nous estimons, peut-être à tort, que cette opportunité n'est pas la seule actualité prioritaire...

Les possibilités, qu'offre ce système de communication, apparaissent multiples : pénétration au cœur même du foyer, sur le lieu de travail, sur le mobile... Internet se développe à une vitesse folle ! A tout moment, un renseignement, un contact, un prix, des produits sont disponibles d'un seul clic ! Le consommateur commence seulement à profiter pleinement de cette évolution technologique, qui lui permet de visualiser de nombreuses offres concurrentielles en quelques instants, jusqu'à rendre le commercial sur son lieu d'exposition caduc ? Nous n'en sommes pas là, fort heureusement !

Pas encore, nous dirons les plus audacieux...

DANIEL BELLANGER,
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie de la Mayenne

Actualité

DES IDÉES QUI NE MANQUENT PAS D'AIR AU SALON DE L'HABITAT

Daniel BELLANGER, président de la CCI de la Mayenne a inauguré le 16 octobre le Salon de l'Habitat au Parc des Expositions, en compagnie du maire de Laval, Guillaume GAROT, du commissaire général de Laval Expo, Patrice DENIAU et Roger GUEDON, vice-président du Conseil Général de la Mayenne.

Les 215 exposants référencés ont salué l'affluence du salon, qui a accueilli plus de 11 000 visiteurs en 3 jours.

www.parc-expo-laval.fr



Patrice Deniau, Daniel Bellanger, Jean Monnier, Roger Guédon et Guillaume Garot



MARC GOBÉ, UN MAYENNAIS A NEW YORK

Marc GOBÉ était l'invité du Club d'Affaires de la rentrée de septembre. Ce mayennais, installé aux Etats-Unis depuis près de 30 ans, a créé et dirigé l'une des plus grandes agences mondiales de publicité DGA (Gesrippes Gobé Group).

Pionnier dans la création d'image de marque, sa conférence intitulée "Comment créer un lien durable entre vous et votre client" a retenu l'attention des 225 participants du Club d'Affaires.



L'EMPLOI DES SENIORS

Le 28 septembre dernier, le service Emploi & Compétences de la CCI de la Mayenne a organisé une réunion d'information sur le Plan national d'actions pour l'emploi des seniors.

Près de 20 entreprises ont répondu présent à cette invitation.

PRÉSENTATION DU PLAN SENIORS
RUBRIQUE EMPLOI & COMPÉTENCES EN PAGE 3



ALAIN LUNEL : CORRESPONDANT MAYENNAIS DU CRA

Fort de son expérience de dirigeant et de repreneur, Alain LUNEL devient le correspondant de l'association CRA "CEDANTS & REPRENEURS D'AFFAIRES" pour la Mayenne.

Une cession doit idéalement se préparer plusieurs années à l'avance. La CCI de la Mayenne s'est rapprochée de l'association des "Cédants et Repreneurs d'Affaires" pour vous permettre de bénéficier des conseils d'un chef d'entreprise. Alain LUNEL, dispose d'un bureau dans les locaux de l'Ecole des Managers de Laval.

SUITE EN PAGE 3



Emploi & Compétences

ACTION POUR L'EMPLOI DES SENIORS

DÉCRET

Le décret du 20 mai 2009 stipule que les entreprises d'au moins 50 salariés non couvertes par un accord ou un plan d'actions conforme en faveur de l'emploi des seniors se verront infliger une pénalité égale à 1% de leur masse salariale à partir du 1^{er} janvier 2010.



Le plan d'actions à mettre en œuvre doit nécessairement comporter :

- Un objectif chiffré de maintien dans l'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus ou du recrutement de salariés âgés de 50 ans et plus.
- Des objectifs chiffrés ciblés relatifs aux actions à conduire dans au moins trois des six domaines suivants : recrutement des salariés âgés, anticipation de l'évolution des carrières, amélioration des conditions de travail, développement des compétences, aménagement des fins de carrière et transmission des savoirs.
- L'accord ou plan d'actions d'une durée de trois ans devra prévoir les modalités de suivi des actions retenues.

Plan seniors : ateliers pratiques

Afin d'aider les entreprises dans la réalisation de cette nouvelle obligation, la CCI de la Mayenne a organisé le 5 novembre un atelier pratique d'accompagnement à la rédaction des accords ou plans d'actions. Cet atelier était assimilé à une journée de formation-action et imputable au budget formation professionnelle.

CONTACT
Flavie Dubel - 02 43 49 50 11
f.dubel@mayenne.cci.fr

AGENDA

Les ateliers de la CCI

Mardi 24 novembre 2009 de 8h30 à 11h
DURAND SA - Mayenne

"Les transferts de compétences"

Il faut l'admettre, le fossé entre les générations entraîne souvent des conflits. Auparavant, la stabilité au travail forçait le respect. Désormais, auprès des jeunes, c'est une marque d'immobilisme qui traduit un manque de dynamisme.

L'arrivée de nouvelles générations marque une occasion de changements positifs pour l'entreprise. Pour l'entreprise DURAND, il importe de bien connaître le profil des différents groupes d'âges qui se côtoient, de miser sur les forces de chacun et de capitaliser sur la synergie qu'elles peuvent générer.

- *Les clivages entre générations, mythe ou réalité ?*
- *"Jeunes salariés"... jusqu'à quand ?*
- *Comment l'entreprise DURAND prend-elle en compte la diversité des opinions et des perceptions dans le management ?*

Pour améliorer vos pratiques RH, participez à ce moment d'échanges et de témoignages !

INSCRIPTION
Stéphane Foricher - 02 43 49 49 95
s.foricher@mayenne.cci.fr

Le FNE FORMATION

LA SOLUTION ALTERNATIVE AU CHÔMAGE PARTIEL



- ▶ Vous êtes en sous-activité du fait de la crise économique ?
- ▶ Vos salariés sont en chômage partiel... ?

C'est le moment de les qualifier pour consolider ou développer leurs compétences en les maintenant en emploi.

L'Etat peut vous apporter une aide en participant au financement d'un programme de formation qui répond à vos besoins immédiats ou anticipe l'évolution des métiers au sein de votre entreprise. L'aide accordée couvre en partie les coûts pédagogiques, les rémunérations des salariés et les frais liés (déplacement, hébergement, repas).

Ce qu'il faut savoir...

Les entreprises et salariés concernés

Le FNE-Formation est mobilisé en priorité (mais pas exclusivement) au sein des entreprises ou groupements d'employeurs de moins de 250 salariés. L'aide concerne les salariés les plus exposés à la perte de leur emploi et les salariés de faible niveau de qualification.

Les formations éligibles

Les formations éligibles sont celles ayant pour objet la reconnaissance des qualifications par un diplôme, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi de votre branche professionnelle.

Le FNE-Formation peut également être mobilisé pour des actions de VAE, ainsi que pour les formations de tuteurs, de maîtres d'apprentissage, les bilans de compétences, les bilans professionnels ou de positionnement et les formations facilitant la polyvalence professionnelle des salariés.

La procédure d'obtention de l'aide

La convention est négociée et conclue pour une durée variant de un mois minimum à un an maximum (exceptionnellement portée à

18 mois) entre la DDTEFP et l'entreprise, après consultation des représentants du personnel.

Le montant de l'aide

Négociée avec la DDTEFP, elle prend en compte la situation de l'entreprise.

Le taux de prise en charge varie entre 25 % et 80 %, en fonction du type de formation, de la taille de l'entreprise (moins de 50 salariés, 50 à 250, plus de 250) et du public concerné (majoration pour les travailleurs défavorisés ou handicapés).

Pour mobiliser le FNE-Formation, des cofinancements de l'OPCA ou de l'entreprise sont obligatoirement requis. L'aide peut être complétée par une subvention du Conseil Régional, et par celle de l'AGEFIPH s'il s'agit de travailleurs handicapés.

Les engagements de l'entreprise

L'entreprise ou groupement d'employeurs doit s'engager à maintenir dans leur emploi les salariés formés, pendant une durée au moins égale à la convention.

CONTACT
DDTEFP - Service mutations économiques
02 43 67 60 58
ou 02 43 67 60 20
www.travail-solidarite.gouv.fr

Prévention



LA GRIPPE A/H1N1 Organiser la vie de l'entreprise

La pandémie de grippe A/H1N1 peut avoir des conséquences pour une entreprise. Les perturbations susceptibles d'affecter l'activité des entreprises, en cas de pandémie, peuvent être limitées par des actions de préparation en amont, au travers d'un plan de continuité de l'activité. Cette démarche concerne aussi bien les grandes entreprises que les PME et TPE, d'autant que les petites entreprises seront plus sensibles à un environnement perturbé. Pour un plan de continuité, il convient de :

- Se préparer pour prévenir les risques et protéger la santé des salariés
- Analyser les missions nécessaires à la continuité de l'entreprise
- Déterminer les effectifs strictement nécessaires à la continuité de l'activité
- Se réorganiser pour produire

<http://actualiteccigrippeaviaire.blogspot.com>
<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>

Formalités



SOUSCRIPTION à des ANNUAIRES PROFESSIONNELS ou à d'autres REGISTRES

Les informations utiles à l'enregistrement légal de votre activité sont délivrées par le Centre de Formalités de la CCI.

Seules les factures émises par le CFE, le Greffe du Tribunal de Commerce ou l'INPI doivent retenir votre attention.

Si d'autres sociétés vous adressent une facture pour une souscription à un autre registre, elle n'est en rien obligatoire.

Avant d'effectuer un versement, il est nécessaire de vérifier l'origine de ces factures auprès de votre CCI.

CONTACTS
Daniel Croissant - Anne-Marie Mérel
02 43 49 50 20
d.croissant@mayenne.cci.fr

Dinamic : trois questions à...

ISABELLE FRIGNAC, DIRIGEANTE DE L'ENTREPRISE SCICP



Comment avez-vous connu DINAMIC ?

Je suis en contact régulier avec les services de la CCI de la Mayenne et ce, depuis 1991 date à laquelle j'ai intégré la formation de l'Ecole des Managers de Laval. Dès lors, j'ai su utiliser les services de la CCI. J'ai adhéré au groupe MAYENNE PERFORMANCE de Laval en 1999. En 2007, la CCI m'a proposé un DÉCLIC INNOVATION®. Ce concept m'a aidé à redéfinir le positionnement de SCICP. Avec l'expérience acquise lors du programme DINAMIC, j'ai réussi à concrétiser mon projet d'entreprise pré-définie dans le DÉCLIC.

Quelles ont été les orientations et actions qui ont été engagées ?

En premier lieu, un diagnostic de notre fonctionnement général a été établi. J'ai choisi de travailler prioritairement sur notre performance interne qui impacte directement le développement commercial de l'entreprise. Un consultant extérieur, impliqué fortement dans notre projet, nous accompagne selon une méthodologie précise afin d'améliorer notre organisation (gestion des tâches, perspectives d'évolutions des produits, mutation et structuration de notre activité et de nos offres, soutien dans l'acquisition de nouveaux outils et dans la mise en œuvre de

nouvelles méthodes...). Cet œil neuf nous a permis de nous projeter dans l'avenir avec confiance et sérénité.

Quel est l'impact de votre démarche DINAMIC ?

Je le qualifierai de positif et ce, sur plusieurs aspects. Tout d'abord, cette mise en perspective de la société s'avérait nécessaire. Cette démarche a permis en interne d'évaluer les compétences de chacun et d'inciter l'ensemble du personnel à s'investir davantage dans le projet d'entreprise par le biais notamment de sessions de formations. Je ressens une implication plus forte de l'ensemble du personnel, qui a été tout au long du processus associé. Enfin, et c'est à mes yeux fondamental, nous avons dégagé 20 % de notre temps pour le consacrer aux démarches commerciales. La part de notre activité orientée vers des projets de communication globale a augmenté, tout comme le taux de transformation des devis. Bref une dynamique de progrès indéniable...



Créée en 1979, SCICP propose des solutions adaptées pour promouvoir l'identité de l'entreprise et asseoir son image de marque : création graphique, impression, objets de communication...

Effectif : 6

68 rue Prosper Brou
53000 LAVAL
Tél : 02 43 53 15 64
Fax : 02 43 56 20 30

www.scicp.fr

TRANSMISSION/REPRISE

Céder son entreprise, reprendre une affaire : une actualité qui s'impose aux entrepreneurs



Chaque année en France, ce sont 18 000 entreprises de 4 salariés et plus, dont 98 % sont des PME de 5 à 250 salariés, qui changent de main. 6 500 d'entre elles sont transmises à la famille ou aux salariés. Malheureusement 3 500 disparaissent faute d'anticipation dans la cession. Il reste environ 8 000 entreprises qui se mettent sur le marché des entreprises à transmettre et donc à reprendre.

La vente d'une entreprise est un acte de gestion qui se prépare soigneusement à l'avance. Quelle est la valeur de mon entreprise ? Comment faire savoir que mon entreprise est à vendre tout en gardant l'information confidentielle vis-à-vis de mes salariés, mes concurrents ou mes fournisseurs ? Comment trouver le meilleur repreneur ? Que vais-je faire des fonds récoltés lors de la vente de l'entreprise ?

En tant que repreneur, une dizaine d'étapes sont à franchir avant de pouvoir prendre le contrôle de l'entreprise : définir le projet, rechercher une ou plusieurs cibles, réaliser des

diagnostics, établir un business plan, trouver des financements, réaliser un montage juridique et négocier avec le cédant...

Représentée en Mayenne par Alain Lunel, l'association CRA a pour mission d'aider le cédant à transmettre son entreprise, d'accompagner le repreneur d'affaires dans la recherche de sa future entreprise et de les mettre l'un et l'autre en relation.

CONTACT : Alain Lunel
Ecole des Managers
5 bd de l'Industrie - St Berthevin
Tél - 02 43 91 49 73 - Port : 06 82 80 40 43
cra.laval@cra-asso.org
www.cra-asso.org

Chiffres-clés

Coût de la construction

L'indice du 2^{ème} trimestre 2009 : 1498 soit une augmentation de 9,7 % sur 3 ans (révision des baux commerciaux) et de 37,5 % sur 9 ans (renouvellement des baux commerciaux).

Source : www.insee.fr

Au 2^{ème} trimestre 2009, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 102,05 soit une augmentation sur un an de 0,84 %. Rappelons que ce dernier indice peut être utilisé pour un nouveau bail commercial (ou dans le cadre d'un avenant à un bail existant).

Décret n° 2008-1139 du 4/11/2008 (loi LME)
<http://www.insee.fr/fr/rubrique/indicateur>

Indice des prix à la consommation septembre 2009

- Incluant le tabac : 119,37 - Variation sur un an : - 0,4 %
- Hors tabac : 118,12 - Variation sur un an : - 0,4 %

Source : www.insee.fr

Taux de chômage

- Mayenne : 6,5 %
- Pays de la Loire : 8,2 %
- France métropolitaine : 9,1 %

Source : Insee Enquête emploi en continu, DRTEFP
www.insee.fr

CONTACT

Annie Quémeneur - 02 43 49 50 13
a.quemeneur@mayenne.cci.fr

fiscalité

TRANSPORTEURS ROUTIERS

Nouveau mode de paiement de la taxe à l'essieu

Depuis le 1^{er} octobre, les modalités de déclaration et de paiement sont simplifiées pour les propriétaires de poids lourds assujettis à la TSVR (Taxe spéciale sur les véhicules routiers, autrement dite Taxe à l'essieu), ayant opté pour le tarif journalier.

Le carton jaune reçu chaque mois par les entreprises sera remplacé par un système de cartes prépayées, pour 5 ou 10 sorties, valables 6 mois.

www.douane.gouv.fr

Entreprendre en Mayenne



A l'issue de la session "5 jours pour Entreprendre" organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, le visa "Entreprendre en Mayenne" a été décerné aux repreneurs suivants :

Claudine ANGEARD

Bar-tabac-pressé à Chemazé (au 1/01/2010)
La Cour du Moulin - Daon

Cathy BAGUÉLIN

Prêt-à-porter et articles de sport
"CHIC & SPORT"
Place du Général Barrabe - Gorron

Nathalie TERRIER

Station service, bar, dépôt de gaz, poste
"AU CAFE DU VILLAGE FLEURI"
2 Place de la Mairie - Juvigné

CONTACT

Charles-Eric Rossignol - 02 43 49 50 15
ce.rossignol@mayenne.cci.fr

Formation

DU NOUVEAU A L'INSTITUT D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE !

Une nouvelle identité visuelle



Une nouvelle OPTION pour le Master !

"Sécurité, Systèmes et Réseaux"
La nouvelle option du Master de l'IIA

L'Institut d'Informatique Appliquée de Laval propose une nouvelle option dans le cadre de son Master Manager en Ingénierie de l'Informatique des Réseaux & Télécoms (M2IRT), intitulée Sécurité, Systèmes et Réseaux (SSR). Cette formation répond à une demande croissante aussi bien des entreprises que des étudiants.

CONTACTS

Philippe Moreau - Marilyne Souty
02 43 91 47 47
p.moreau@mayenne.cci.fr
m.souty@mayenne.cci.fr



Philippe Moreau

Après une formation initiale en droit privé puis en administration et gestion du personnel, Philippe Moreau a encadré pendant 10 ans les élèves d'un collège-lycée nantais. Passionné d'informatique, il occupe ensuite pendant 9 ans les fonctions de formateur et consultant informatique dans une SSII nantaise. Il rejoint aujourd'hui l'équipe pédagogique de l'IIA pour participer au développement de l'institut en jouant la carte de la complémentarité.

CONTACT

Philippe Moreau - 02 43 91 47 51
p.moreau@mayenne.cci.fr



JANVIER 2010

Rentrée de la 28^e promo de l'Ecole des Managers de Laval

L'Ecole des Managers de Laval offre une opportunité de bien préparer votre succession, en permettant à votre repreneur, un proche, un collaborateur, ou un repreneur extérieur de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des experts de la reprise.

CONTACT

Yann Durel - 02 43 91 47 49
y.durel@mayenne.cci.fr



ASSISTANTES DE DIRECTION

La 3^e promotion fait sa rentrée



Elles sont 15, ont une moyenne d'âge de 30 ans, une expérience professionnelle significative et pour certaines, le chinois, le polonais, le tchèque, l'anglais, l'espagnol ou l'allemand n'ont plus de secret.

Elles ont 9 mois pour se former à trois domaines de compétences : Assistance de direction, International et Commerce.

Vous souhaitez organiser un événement, lancer ou poursuivre une action commerciale nationale ou internationale...

... faites appel à leur compétences. Elles effectueront un stage pratique en entreprise du 12 avril au 2 juin 2010.

CONTACTS

Françoise Louet-Morin - Catherine Georges
02 43 91 47 47
f.louet@mayenne.cci.fr
c.georges@mayenne.cci.fr

Agenda 2009



La Soirée des Unions Commerciales de la Mayenne

Judi 12 novembre à 19h45
Parc des Expos - St Berthevin

Conférence de Thibault Le Carpentier
"Les facteurs de réussite des Unions Commerciales"

Pour vous inscrire, contactez dès aujourd'hui le président de votre Union Commerciale ou directement le service Commerce de la CCI de la Mayenne.

Contact

Sylvie Rousseau - 02 43 49 50 35
s.rousseau@mayenne.cci.fr

Club d'Affaires

Le leadership dans la complexité

Lundi 16 novembre de 18h30 à 20h

Contact

Marie Pierre Cabioch - 02 43 49 50 06
mp.cabioch@mayenne.cci.fr

Ateliers Manager par les compétences

Les transferts de compétences

Mardi 24 novembre de 8h30 à 11h

DURAND SA - Mayenne

Contact

Martine Sabin - 02 43 49 50 25
m.sabin@mayenne.cci.fr

Ateliers Manager par les compétences

Développer une dynamique de groupe

Mercredi 16 décembre de 8h30 à 11h

LEROY MERLIN - Saint-Berthevin

Contact

Martine Sabin - 02 43 49 50 25
m.sabin@mayenne.cci.fr



CCI Info est édité par la CCI de la Mayenne
12 rue de Verdun BP 239 - 53002 LAVAL CEDEX
Tél : 02 43 49 50 00

Directeur de la publication : Daniel Bellanger
Rédaction et mise en page : service communication
Impression : Imprimerie Madiot - Tél : 02 43 69 21 03
Tirage : 8 100 exemplaires - ISSN 1778-0780